

Dossier de presse

septembre 2009

***Vélo in the city : La qualité de l'air
respirée par les cyclistes en Poitou-Charentes***



Contact : Christelle BELLANGER - tél 05.46.44.83.88 - christelle.bellanger@atmo-poitou-charentes.org

ATMO Poitou-Charentes
Rue A. Fresnel - ZI de Périgny / La Rochelle - 17 184 Périgny cedex
tél 05.46.44.83.88 - fax 05.46.41.22.71
contact@atmo-poitou-charentes.org - www.atmo-poitou-charentes.org



sommaire

Pour la 1 ^e fois dans la région, on mesure la qualité de l'air respiré par les cyclistes	3
La qualité de l'air : une question plus que jamais d'actualité	5
La surveillance de la qualité de l'air en quatre étapes	7
À propos d'ATMO Poitou-Charentes	8

Pour la 1^e fois dans la région, on mesure la qualité de l'air respiré par les cyclistes

ATMO Poitou-Charentes mesure pour la première fois, la qualité de l'air respiré par les cyclistes. Cette étude baptisée *Vélo in the city* est réalisée à Angoulême et dans d'autres grandes villes de la région. À Angoulême, les mesures auront lieu le 16 septembre, dans le cadre de la semaine de la mobilité. L'ensemble des résultats devrait être connu fin novembre.

Objectif : mesurer les polluants respirés par les cyclistes

L'objet de cette étude intitulée *Vélo in the city* est d'évaluer la qualité de l'air au centre des agglomérations à partir d'un tricycle. Il s'agit notamment d'évaluer la qualité de l'air respiré par les cyclistes en fonction du type de voirie qu'ils empruntent. En effet, c'est au cœur du trafic routier que les cyclistes sont les plus exposés aux polluants d'origine automobiles.

Deux familles de polluants surveillées

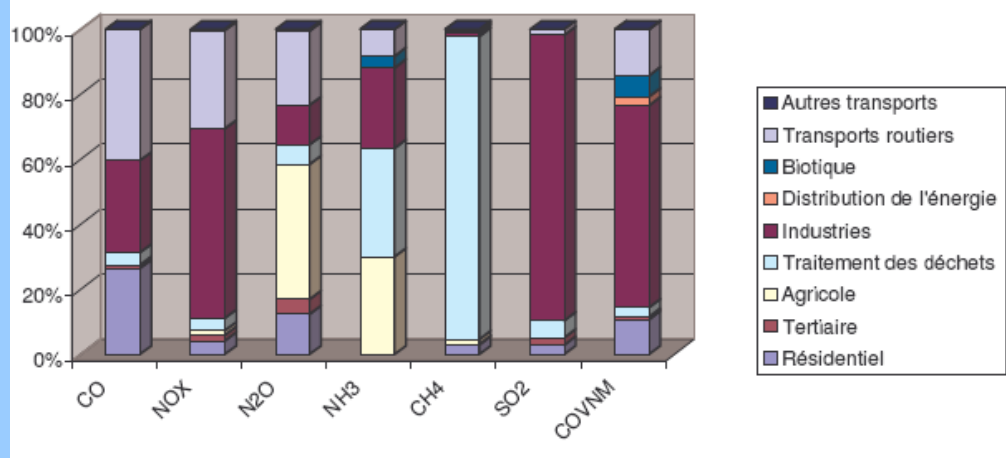
Au cours de cette étude, ATMO Poitou-Charentes surveille deux familles de polluants atmosphériques représentatifs de ceux rejetés par le trafic automobile :

- particules en suspension.
- oxydes d'azote (NO_x) : monoxyde (NO) et dioxyde d'azote (NO₂).

Les rejets atmosphériques des transports en Poitou-Charentes

Le transport routier est le principal émetteur d'oxydes d'azote (NO_x) de la région. Il prend également une part importante dans les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et monoxyde de carbone (CO), et plus accessoirement de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM).

En moyenne, les véhicules particuliers essence émettent plus d'oxyde d'azote que les véhicules particuliers diesel, et leurs émissions croissent avec la vitesse. Inversement, les émissions d'oxydes d'azote des poids lourds décroissent régulièrement lorsque la vitesse augmente.



Répartition des sources de polluants atmosphériques dans l'agglomération d'Angoulême (année 2000 - source : www.emissions-poitou-charentes.org)

Un tricycle équipé d'appareils de mesure

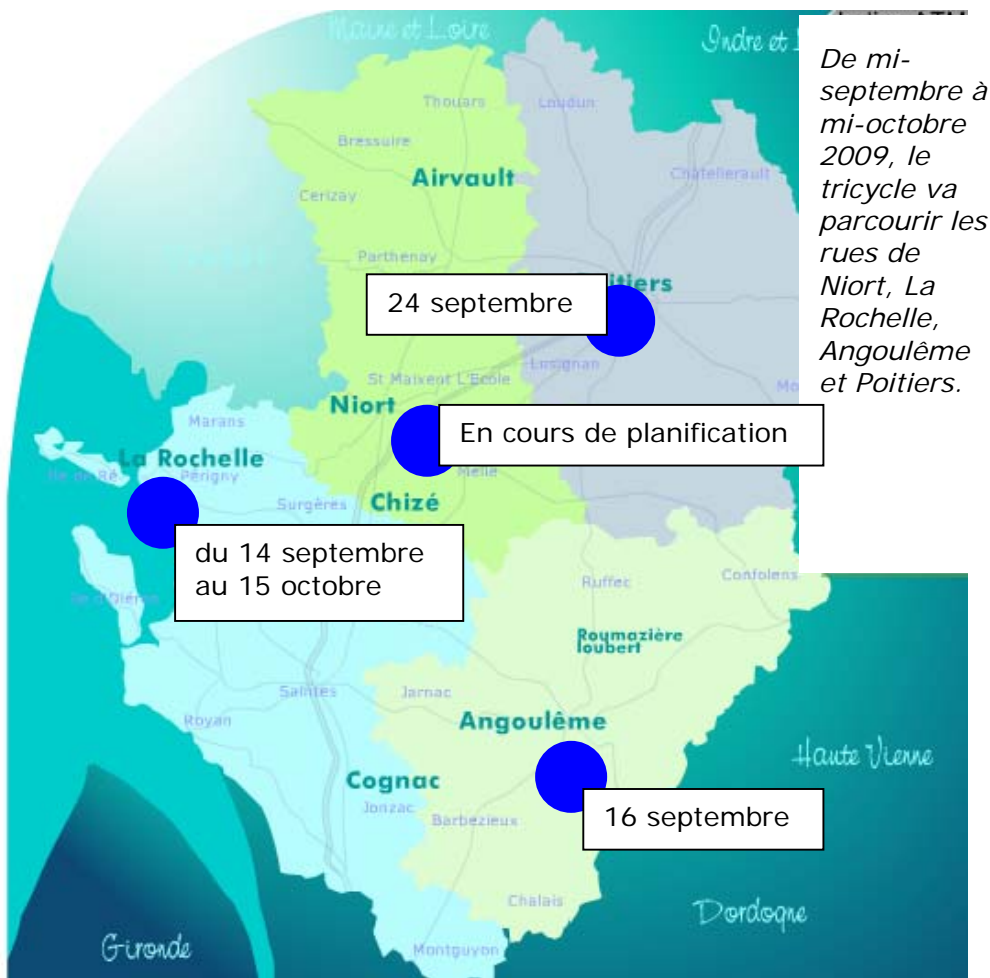
Pour réaliser les mesures, ATMO Poitou-Charentes a conclu un partenariat avec Airparif, l'association de surveillance de la qualité de l'air d'Île-de-France. En effet, l'association parisienne a mis au point un tricycle capable de mesurer la pollution atmosphérique. Pour cela, un tricycle de livraison a été équipé d'une prise d'air à hauteur du nez du cycliste et d'appareils de mesure automatiques.

L'analyseur d'oxydes d'azote embarqué est le même que ceux utilisés sur le réseau fixe d'ATMO Poitou-Charentes. Pour les particules, la méthodologie est différente de celle employée habituellement : il s'agit de compter des particules encore plus fines que celles mesurés sur les stations d'ATMO Poitou-Charentes (de 0,02 à 1 micromètre).

Quatre villes concernées par l'étude

Pendant un mois, quatre villes vont être parcourues par le tricycle équipé d'analyseurs de la qualité de l'air :

- La Rochelle du 14 septembre au 15 octobre,
- Angoulême le 16 septembre,
- Poitiers le 24 septembre,
- Niort (en cours de planification).



La qualité de l'air : une question plus que jamais d'actualité

L'air constitue le premier des éléments nécessaires à la vie. Chaque être humain en absorbe environ 14 kg par jour. Or, les activités humaines introduisent dans l'atmosphère des substances qui sont préjudiciables à la santé et l'environnement : chauffages, industries, véhicules, agriculture sont autant de sources de pollution atmosphérique.

Depuis l'adoption de la loi sur l'air en 1996, chacun d'entre nous a le droit fondamental de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé et d'être informé de sa qualité et de ses effets. Le Grenelle Environnement a rappelé récemment toute l'importance de la surveillance des pollutions atmosphériques et de leur réduction.

À Angoulême, la qualité de l'air est mesurée par ATMO Poitou-Charentes depuis 1995.

Trois sites de mesure permanents dans l'agglomération d'Angoulême

ATMO Poitou Charentes a commencé à surveiller la qualité de l'air d'Angoulême en 1995. Trois stations de mesures fonctionnent désormais en continu en différents lieux de l'agglomération :

- 1 station en centre-ville : square Pablo Casals,
- 2 stations en périphérie d'Angoulême, à l'Isle d'Espagnac et La Couronne.

En complément, de février à septembre, une station mesure les pollens de l'air en centre-ville, au niveau de la Ddass.



Pour en savoir plus sur l'air d'Angoulême :

La surveillance de la qualité de l'air à Angoulême: www.atmo-poitou-charentes.org/-Agglomeration-d-Angouleme-.html

L'indice de la qualité de l'air d'Angoulême : www.atmo-poitou-charentes.org/l-indice-du-jour.html

Des mesures chaque quart d'heure

Plusieurs polluants chimiques, qu'ils soient sous forme de gaz ou de particules, sont surveillés, le plus souvent à raison d'une mesure par quart d'heure, 24h/24 :

- benzène, toluène, xylènes (BTX)
- dioxyde de soufre (SO₂),
- oxydes d'azote (NO_x) : monoxyde (NO) et dioxyde d'azote (NO₂),
- ozone (O₃),
- particules en suspension : PM10 (diamètre inférieur à 10 micromètres) et PM2,5 (diamètre inférieur à 2,5 micromètres).

Tous ces polluants ont un effet sur la santé humaine. Certains comme les oxydes d'azote et l'ozone peuvent avoir aussi un impact néfaste sur la végétation.

Des mesures indispensables aux bilans réglementaires et à l'information des citoyens

Les mesures réalisées sont comparées aux normes de qualité de l'air. ATMO Poitou-Charentes transmet chaque année un bilan réglementaire au ministère en charge de l'environnement, qui rapporte ensuite toutes les données françaises à la Commission européenne.

La surveillance réalisée à Angoulême permet aussi de diffuser chaque jour l'indice Atmo qui qualifie l'air de l'agglomération.

Enfin, en cas de pics de pollution, des procédures d'information du public sont mises en œuvre (pics d'ozone l'été ou de particules l'hiver).

Des études complémentaires du réseau permanent

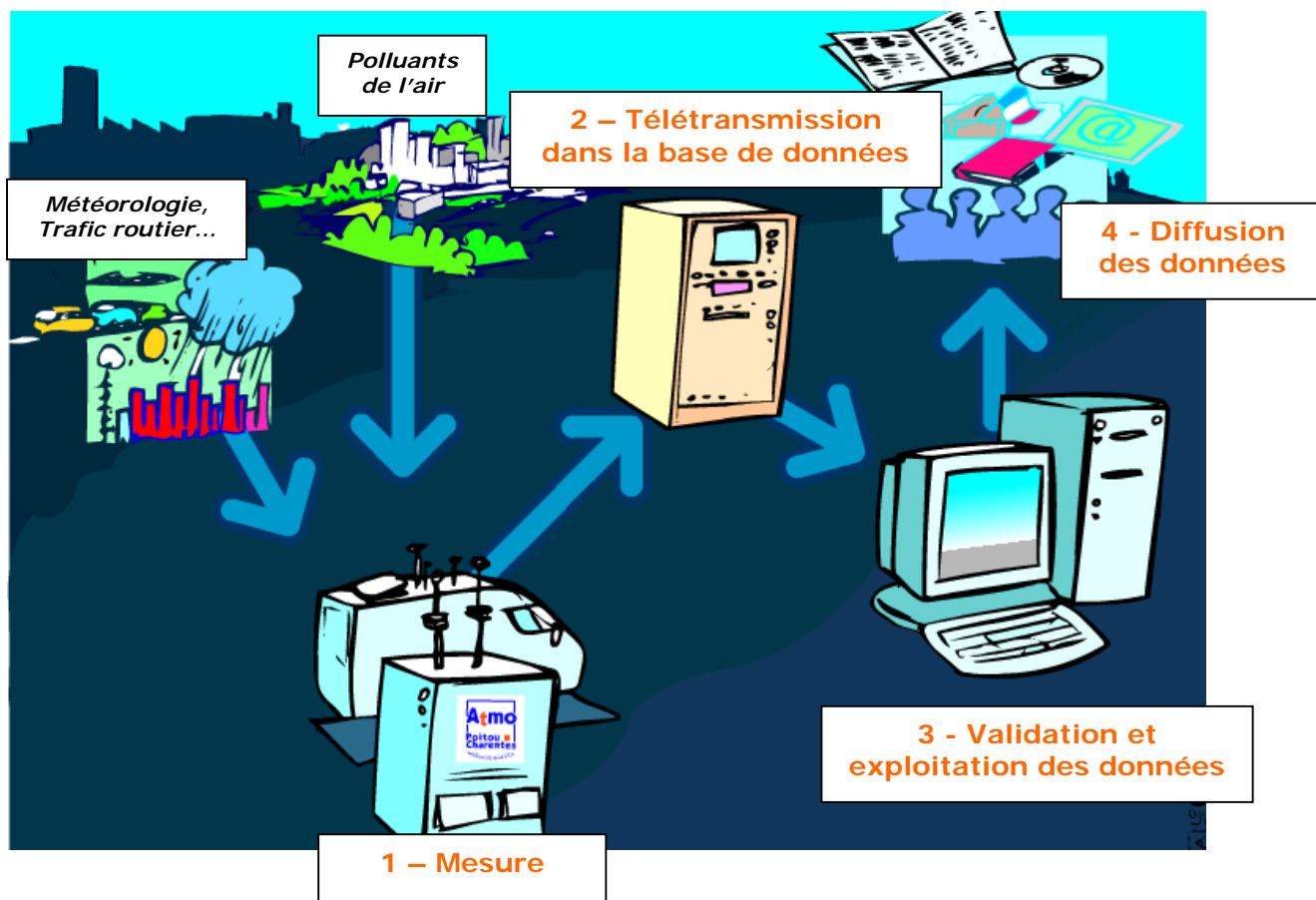
ATMO Poitou-Charentes réalise régulièrement des études de la qualité de l'air en Charente, en complément des enseignements issus de son réseau de surveillance permanent. Ces études permettent d'aborder différentes problématiques : industrielle, urbaine, agricole...

- Études autour de sites industriels :
 - Amcor à Barbezieux
 - Lafarge Ciments à La Couronne
 - SAS Rousselot à Angoulême
 - AGS à Oriolles et Clérac
 - Fluorures à Roumazières-Loubert
 - Saft à Nersac
 - Saint-Gobain Emballage à Cognac
 - Usine d'incinération de l'agglomération d'Angoulême
- Études en milieu urbain : impact des transports :
 - PDU d'Angoulême
 - Avenue Gambetta à Angoulême
- Études en milieu rural : phytosanitaires :
 - Pesticides dans le Cognaçais

**Pour télécharger
les rapports d'étude :**



La surveillance de la qualité de l'air en quatre étapes



Chaque appareil de mesure fait l'objet d'une maintenance approfondie.



À propos d'ATMO Poitou-Charentes

5 missions

- Surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire régional : L'association centralise toutes les informations recueillies par les analyseurs automatiques répartis sur la région, obtenant ainsi des données sur la concentration des principaux polluants gazeux et particulaires dans l'environnement.
- Analyser et comprendre les phénomènes de pollution atmosphérique : Les mesures relevées par les analyseurs permettent de suivre la qualité de l'air et de vérifier la conformité des analyses avec les valeurs des directives européennes transcrites en droit français. Toutes ces données contribuent à une meilleure connaissance de l'air et de ses composants.
- Alerter en cas de pic de pollution : A partir de 1997, une procédure d'information et d'alerte en cas de pic de pollution a été mise en place afin d'en informer les Préfets des quatre départements et la population.
- Communiquer et conseiller sur la qualité de l'air : ATMO Poitou-Charentes doit informer et conseiller le public, les Elus, les Industriels, les services de l'Etat. En raison de sa place privilégiée auprès des Collectivités, l'Association peut aider à la mise en place d'actions pour l'amélioration de la qualité de l'air.
- Informer la population : Les résultats des analyses d'ATMO Poitou-Charentes sont diffusés régulièrement dans la presse régionale par l'intermédiaire de l'indice ATMO qualifiant la qualité de l'air. Des publications sont également réalisées, sous forme de bulletins d'information, rapports d'activité annuels et supports de communication...

Historique

La surveillance de la qualité de l'air a débuté en 1976 avec l'AMPALR (Association de Mesures de la Pollution Atmosphérique sur La Rochelle). En 1994, devant la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie de 1996, l'association se régionalise avec la mise en place d'un dispositif de surveillance sur les autres agglomérations chefs-lieux et devient AREQUA Poitou-Charentes (Association RÉgionale pour la surveillance de la QUalité de l'Air en Poitou-Charentes). À partir de 1998, les quatre agglomérations chefs-lieux (La Rochelle, Poitiers, Niort et Angoulême) disposent d'une information continue de la qualité de l'air. En 2002, afin d'harmoniser sa communication locale avec la communication nationale, l'association devient ATMO Poitou-Charentes.

Pour en savoir plus sur ATMO Poitou-Charentes :

Historique de la surveillance de la qualité de l'air régional : www.atmo-poitou-charentes.org/Historique.html

Membres de l'association : www.atmo-poitou-charentes.org/Nos-membres.html

Moyens techniques de surveillance : www.atmo-poitou-charentes.org/Nos-moyens.html

ATMO Poitou-Charentes

Rue A. Fresnel - ZI de Périgny / La Rochelle - 17 184 Périgny cedex

tél 05.46.44.83.88 - fax 05.46.41.22.71

contact@atmo-poitou-charentes.org - www.atmo-poitou-charentes.org